

Plus qu'un mouton dans la masse?



Inscris-toi sur les listes
électorales!!!

- **Pourquoi?**
 - > Les élections régionales et cantonales des 21 et 28 Mars.
 - > Les élections européennes du 13 Juin.
- **Où?** A l'Hôtel de Ville ou dans une mairie de quartier.
- **Quand?** Avant le 31 Décembre.
- **Avec quoi?** Ta carte d'identité et un justificatif de domicile.

Tu peux aussi faire tout ça par courrier, sans oublier les photocopies des pièces à fournir et à préciser (ta fiche de commune où tu étais inscrit).

ACTION CITOYENNE



www.action.citoyenne.online.fr